

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COUR D'APPEL
GREFFE DE MONTRÉAL

No. 500-09-025194-150

Première instance

No. 500-17-065549-118

SOPHIE LAPIERRE
PARTIE APPELANTE

c.

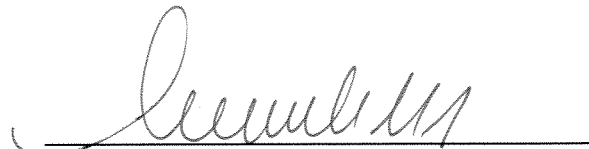
BANQUE TORONTO DOMINION
YIGIT UGURLUOGLU
CHARLES TOUPIN
PARTIES INTIMÉES

CERTIFICAT D'APPEL DÉSERTÉ

Je soussignée, greffière adjointe de la Cour d'appel du Québec, certifie que j'ai constaté le défaut de la partie appelante, SOPHIE LAPIERRE, de produire son mémoire dans le délai prévu au *Code de procédure civile* et aux *Règles de la Cour d'appel du Québec en matière civile*.

En conséquence, je dépose le présent certificat au dossier attestant que l'appel est déserté, avec dépens, depuis le 15 septembre 2015.

Signé à Montréal, ce 18 septembre 2015.



Annick Nguyen
Greffière-adjointe